



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



PROGRAMME FORMATION AISANCE AQUATIQUE

a. OBJET DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de préparer les éducateurs à la mise en place de classes/stages bleus, et de l'aisance aquatique de manière générale.

b. CONTENUS DE LA FORMATION

i. Logistique et organisation

1. Le transport des enfants

Bien avant l'arrivée au bord du bassin, le circuit des classes/stages bleus débute à l'école/centre, et comprend le trajet en car et les vestiaires collectifs. A la maternelle ce parcours est souvent une première occurrence et convient d'être préparé pour privilégier une expérience positive pour les élèves.

2. Le(s) bassin(s)

Comment faciliter la mise en place de la pratique et aborder ce qui peut assister ou inhiber la progression des enfants ? Comment réorganiser les plannings en fonction de l'utilisation des bassins liée à l'aisance aquatique

3. Le ratio élèves/enseignants/formateurs

Pour le bon déroulement de la formation un ratio de 2/3 élèves pour 1 stagiaire est préconisé, mais par la suite l'encadrement peut être réduit à 1 pour 8, voir seulement deux encadrants pour une classe ou un groupe.

ii. Le cadre scolaire

1. Le projet pédagogique

C'est un des premiers pas dans l'organisation des classes/stages bleus, la constitution de ce projet est le premier acte de la collaboration entre les équipes des Maîtres-nageurs et les encadrants, professeurs et conseillers pédagogiques.

2. Les intervenants à la piscine

Comment attribuer les rôles et organiser l'activité à la piscine afin que le temps dans l'eau soit le plus profitable possible ?

3. Le groupe classe

La découverte de l'espace aquatique se fait bien plus aisément en groupe et permet de poursuivre l'œuvre de socialisation particulière à ces âges.

iii. Les caractéristiques des publics

1. Moyenne Section, la grande section et le cours préparatoire/ les 4-6 ans

La perception des autres et du groupe, de la peur, le rapport à l'adulte, la motricité spécifique à chaque âge sont ici abordés ainsi que les activités en amont et en aval des séances permettant de construire des savoirs sur le savoir-faire.

2. La dimension sécuritaire

La sécurité passive offerte par le matériel est à remplacer par la sécurité active permise par la conquête de l'aisance aquatique et l'acculturation des adultes aux bonnes pratiques dans le domaine aquatique.

3. Le jeu et l'apprentissage

L'apprentissage doit se faire en réussite autour de situation permettant à chaque enfant de trouver du plaisir lors de l'apprentissage.

iv. Le cadre de fonctionnement

1. La technique

L'analyse de ce qui se fait de mieux dans la discipline permet de mieux comprendre le fonctionnement de la natation.

2. La didactique

Il s'agit de tracer le chemin menant le débutant jusqu'au haut niveau d'organisation, et de planifier les étapes afin de les rendre accessibles.

3. La pédagogie

C'est la mise en œuvre concrète, fortement liée à la personnalité de l'enseignant/ l'encadrant et à la manière dont il va se mettre en rapport avec l'apprenant.

v. La construction du nageur

1. Nageur de surface et stratégie de la grande profondeur

La conquête de l'aisance aquatique doit se faire grâce à la mise en situation face à l'environnement sans que celui-ci soit dénaturé. La liberté d'agir dans le milieu aquatique en toute sécurité vient des repères construits par l'exploration des différentes dimensions de ce nouveau milieu.

2. Le nageur polyvalent

L'aisance aquatique vise à ce que l'apprenant acquiert les bases qui lui permettront de pratiquer toutes les activités se déroulant dans le milieu aquatique.

3. Etapes de construction du nageur

Les passages obligés qui vont jalonner l'apprentissage des débutants au haut niveau d'organisation.

vi. L'aisance aquatique

1. Aménagements des espaces

Comment concrètement faciliter les apprentissages sans artifices qui dénatureraient la prise d'information des apprenants.

2. Aisance et espace d'action

Pour agir l'apprenant doit pouvoir se construire des représentations suffisantes de son espace d'action, ces prémices souvent éludés sont pourtant le fondement de toute activité motrice.

3. Gestion de la peur

Que celle-ci soit d'origine posturale ou culturelle, l'enseignant/ l'encadrant doit être très au fait des mécanismes d'origine de la peur chez l'apprenant afin de proposer des situations adaptées et d'adopter une posture adéquate.

4. Les différents niveaux de compétences attendues

En fonction des niveaux de classes/groupes présents lors de la formation, quels niveaux minimums sont à obtenir et quel niveau moyen est à viser.

vii. L'activité des enfants au centre du dispositif

1. Contrat didactique : le choix et la contrainte

La posture de l'enseignant est complexe entre la contrainte inhérente à la mise en place de la situation et la liberté nécessaire à l'apprentissage.

2. Gestion des émotions

Particulièrement propice à la découverte de soi pour les jeunes apprenants, il convient pour l'enseignant de gérer au mieux les émotions, qu'elles facilitent ou entravent la progression.

3. Libérer les enfants pour libérer les enseignants

La plupart des freins sont souvent issus des adultes qui limitent et freinent sans le vouloir la progression des enfants dans l'activité aquatique.

viii. La formation de formateurs

1. Attitudes, rôles, fonctions

La suite de la diffusion de l'aisance aquatique, comment aborder les classes/stages bleus et la formation des encadrants, enseignants et maîtres-nageurs ?

2. Repérer les niveaux d'interventions

Identifier les différentes compétences et les différents niveaux d'intervention afin d'organiser l'activité des stagiaires.

3. Auto-socio-construction et engagement

Le groupe, bloc fondamental en formation, et l'acceptation d'entrer dans le jeu pour chaque individu.

ix. Etude de cas et débriefings

Renseignements et Inscriptions

